



ADP - VILLES EN DEVELOPPEMENT
ASSOCIATION DE PROFESSIONNELS

Paris, le 19 avril 2016

Madame, Monsieur,

Du 17 au 20 Octobre 2016, se tiendra à Quito (Équateur) sur le thème « le développement urbain durable : l'avenir de l'urbanisation ? » Habitat III. Vingt ans après Istanbul, ce sommet des Nations unies constitue un événement majeur pour l'avenir des villes, dans un contexte marqué par les nouveaux défis de l'urbanisation (augmentation du taux d'urbanisation, financement de l'urbanisation, mise en œuvre de l'ODD 11 « villes durables »), dans un contexte d'adaptation au changement climatique.

Alors que la première version du « nouvel agenda urbain », document politique que les états membres des NU négocieront, sera tout juste diffusée, l'association AdP-Villes en développement organise un dîner-débat en présence d'**Henry de Cazotte, Représentant spécial du Ministère des affaires étrangères et du développement international pour le sommet Habitat III.**

AdP « Villes en développement », association de professionnels de la ville travaillant dans les pays émergents et en développement, consacre son prochain dîner débat intitulé :

Habitat III : enjeux et perspectives

le jeudi 12 mai 2016 à partir de 20H00

**Restaurant Café de la Mairie
51 Rue de Bretagne, 75003 Paris**

Au cours de cet échange, il s'agira à la fois de faire connaître et d'explicitier le processus en cours menant à Habitat III avec une place spécifique des experts français, mais également d'échanger sur les enjeux de mise en œuvre du « nouvel agenda urbain » répondant aux attentes des acteurs français concernés.

En effet, d'une part, la position française doit articuler un positionnement très spécifique avec trois niveaux : i) la politique urbaine en France ii) l'expertise française à l'export ; iii) un niveau « monde/diplomatie » du fait de son statut spécifique de coprésidente du bureau (constitué de 10 pays) chargé du processus préparatoire d'Habitat III. Ce dîner débat permettra d'autre part de partager et d'échanger sur les différentes préoccupations et interrogations des acteurs français de la coopération afin de valoriser au mieux l'expertise internationale française.

Nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le coupon réponse ci-joint, nécessaire à l'organisation de ce dîner-débat, avant le lundi 9 mai 2016. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Benjamin Michelin
Président de AdP - Villes en développement



ADP - VILLES EN DEVELOPPEMENT
ASSOCIATION DE PROFESSIONNELS

DÎNER-DÉBAT DU 12 MAI 2016

*Café de la Mairie
51, rue de Bretagne
75003 Paris*

**Habitat III,
Enjeux et perspectives**

BULLETIN D'INSCRIPTION

À renvoyer, **avant le lundi 9 mai 2016**, accompagné du règlement par chèque bancaire ou virement, à
Ferdinand Boutet, trésorier adjoint de "AdP-Villes en développement"
6 terrasse du parc, 75019 PARIS
courriel : ferdinand.boutet@gmail.com

La participation aux frais est de 35 € ou de 25 € pour les jeunes professionnels membres d'AdP et les étudiants.
Modalités de règlement :

- chèque bancaire à l'ordre de "AdP – Villes en Développement"
- ou virement bancaire sur le compte "AdP – Villes en Développement"

IBAN : FR76 3000 3040 4100 0372 7147 165
BIC (aussi dénommé Swift) : SOGEFRPP

Madame/Monsieur.....

Organisme/Société

Fonction.....

Téléphone..... Mobile.....

Courriel.....

S'inscrit au dîner débat AdP du 12 mai 2016

Règlement :

35 € ou 25 € (jeunes professionnels membres d'AdP ou étudiants)

Chèque bancaire ou virement bancaire